CARTE D'IDENTITE STRUCTURE

DENOMINATION	RASED
TEXTES DE RÉFÉRENCE	Circulaire n°2009 – 088 du 17 juillet 2009
PUBLIC ACCUEILLI	Élèves scolarisés en classes ordinaires Difficultés d'apprentissage
MODE D'ORIENTATION	Demande de l'enseignant
PILOTAGE	IEN de circonscription
MISSIONS	Les aides spécialisées peuvent intervenir à tout moment de la scolarité à l'école primaire. Elles permettent de **remédier à des difficultés résistant aux aides apportées par le maître.** Elles visent également à **prévenir leur apparition ou leur persistance** chez des élèves dont la fragilité a été repérée.
FONCTIONNEMENT	Prise en charge d'un groupe d'élèves au sein de l'école Possibilité de co-intervention au sein de la classe
PERSONNELS	Enseignant spécialisé : - maître E (pédagogique) - maître G (rééducative) - psychologue de l'Education Nationale